

[Le vendredi 12 janvier 2007](#)

## **Étude : La dépression et les problèmes au travail**

2002

Selon une nouvelle étude, environ un demi-million de travailleurs canadiens souffrent de dépression, et la plupart d'entre eux déclarent que les symptômes dépressifs nuisent à leur capacité d'accomplir leur travail.

Selon les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2002 portant sur la santé mentale et le bien-être, près de 4 % des travailleurs de 25 à 64 ans ont souffert de dépression au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

L'étude, publiée dans *Rapports sur la santé* et intitulée «La dépression et les problèmes au travail», révèle que les travailleurs les plus susceptibles de souffrir de dépression sont ceux qui font régulièrement des quarts de soirée ou de nuit ainsi que ceux qui travaillent dans le secteur des ventes et des services.

Près de 8 travailleurs sur 10 (79 %) ayant souffert de dépression au cours de l'année qui a précédé l'entrevue ont déclaré que les symptômes avaient nui à leur capacité de travailler dans au moins une certaine mesure. Près d'un travailleur sur cinq (19 %) a déclaré avoir connu des troubles très sévères.

En moyenne, les travailleurs souffrant de dépression ont déclaré 32 jours au cours de la dernière année durant lesquels leurs symptômes les avaient rendus totalement incapables de travailler ou d'exécuter leurs activités normales.

Les résultats de cette étude viennent étayer ceux d'autres recherches selon lesquelles plusieurs éléments cruciaux du rendement au travail, comme la gestion du temps, la concentration, le travail d'équipe et la production globale, sont particulièrement vulnérables aux symptômes dépressifs.

### **Les travailleurs de quarts sont plus susceptibles d'être déprimés**

Un certain nombre de facteurs liés à l'emploi, comme le travail par quarts, les heures de travail, le stress au travail et la profession, sont associés à la dépression.

Les hommes et les femmes qui faisaient le quart de soirée ou de nuit étaient plus susceptibles d'être déprimés que ceux ayant un horaire normal de jour.

La prévalence de la dépression était relativement élevée chez les travailleurs qui passaient moins de 30 heures par semaine au travail et plus faible chez ceux qui travaillaient plus de 40 heures.

### **Note aux lecteurs**

Le présent communiqué s'inspire de l'article intitulé «La dépression et les problèmes au travail» publié dans *Rapports sur la santé*. L'étude est fondée sur les données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Santé mentale et bien-être réalisée en 2002 et sur l'Enquête nationale sur la santé de la population menée de 1994-1995 à 2002-2003.

Les personnes qui ont décrit la plupart de leurs journées au travail comme étant stressantes étaient plus susceptibles que celles en situation de travail moins stressante d'avoir vécu un épisode dépressif au cours de l'année qui a précédé l'enquête. Ce résultat est conforme à celui d'autres recherches qui ont révélé un lien entre le stress au travail et les troubles psychologiques.

Les travailleurs dans le secteur des ventes et des services et ceux occupant un emploi de col blanc étaient plus susceptibles que les cols bleus d'avoir souffert de dépression.

### **Les travailleurs déprimés sont plus susceptibles d'avoir des problèmes au travail**

Des pourcentages relativement élevés de travailleurs ayant souffert de dépression ont déclaré plusieurs problèmes particuliers au travail. Ces problèmes comprenaient une réduction des activités en raison d'un problème de santé de longue durée, au moins un jour d'incapacité pour des raisons de santé mentale au cours des deux dernières semaines et l'absence du travail au cours de la dernière semaine.

Environ 29 % des travailleurs qui ont vécu un épisode dépressif récemment ont déclaré avoir réduit leurs activités au travail en raison d'un problème de santé de longue durée. Cette proportion est le triple de celle de 10 % seulement des travailleurs sans antécédents de dépression.

En outre, 13 % des travailleurs ayant souffert de dépression ont déclaré au moins un jour au cours des deux dernières semaines où, pour des raisons émotionnelles ou de santé mentale ou en raison de l'usage d'alcool ou de drogues, ils ont dû garder le lit, réduire leurs activités normales ou faire un effort supplémentaire pour accomplir leurs activités quotidiennes.

Seulement 1 % des travailleurs sans antécédents de dépression ont déclaré avoir pris un jour d'incapacité au cours des deux dernières semaines pour des raisons de santé mentale.

De plus, 16 % des travailleurs qui ont déclaré un épisode dépressif récent ont été absents du travail au cours de la dernière semaine, soit le double de la proportion de 7 % de ceux n'ayant jamais vécu d'épisode dépressif.

Même lorsque d'autres influences possibles sont prises en compte, les associations entre la dépression et les problèmes au travail persistent.

### **La dépression peut avoir des répercussions à long terme sur le rendement au travail**

En s'appuyant sur les données longitudinales provenant des cinq premiers cycles de l'Enquête nationale sur la santé de la population, l'étude a aussi permis d'examiner, sur une période de deux ans, l'association entre la dépression et les problèmes au travail qui persistent.

Les travailleurs ayant souffert de dépression étaient 1,4 fois plus susceptibles, deux ans plus tard, de déclarer avoir réduit leurs activités au travail à cause d'un problème de santé physique ou mentale de longue durée, comparativement aux travailleurs qui n'avaient pas vécu un épisode dépressif récemment.

De plus, deux ans plus tard, les travailleurs qui avaient vécu un épisode dépressif étaient 1,8 fois plus susceptibles de déclarer avoir pris au moins un jour d'incapacité au cours des deux dernières semaines.

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, [3225](#) et [5015](#).**

L'article intitulé «La dépression et les problèmes au travail» paraît dans le plus récent numéro de *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 1 ([82-003-XWF](#), gratuit), qui est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Heather Gilmour au 613-951-2114 ([heather.gilmour@statcan.ca](mailto:heather.gilmour@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.

Pour obtenir plus de renseignements sur la publication *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 ([christine.wright@statcan.ca](mailto:christine.wright@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.